

MARS 2008 - n°65

Dans le cadre de son programme **Médias pluralistes pour la paix et la démocratie en Afrique centrale**, l'Institut Panos Paris (IPP) publie depuis juillet 2002, **Africentr@lemédias**, une lettre d'information sur l'actualité du pluralisme des médias en Afrique Centrale. Après trois ans et demi d'existence, *Africentr@lemédias*, votre rendez-vous mensuel sur l'actualité des médias d'Afrique centrale **se modernise** et vous propose de **nouvelles rubriques**.

Sommaire

1. Nouveautés

- > Cameroun : **Nouvel espace d'opinions paysage médiatique camerounais**
- > Cameroun : *Aujourd'hui* en kiosque
- > RDC : *Bubusa FM*, la radio communautaire de la femme rurale

2. Focus

- > Congo Brazzaville : **Un pluralisme sans diversité ?**

3. Vie des médias

- > Cameroun : **Entre dynamisme et incertitude**
- > Cameroun : **Des auspices de mauvais augure**
- > Burundi : **Menaces sur les médias**
- > Burundi : **Séminaire de formation sur les instances de régulation et d'autorégulation**
- > Burundi : **Plus d'indépendance pour le CNC**
- > Gabon : **Deux journaux suspendus**
- > RDC : **Des journalistes formés au reportage sur les droits humains**
- > RDC : **La HAM reprend du service**
- > RDC : **Le Rateco forme les techniciens des stations membres en Ntic**
- > RDC : **Atelier sur le journalisme responsable à Kisangani**
- > RDC : **Atelier sur les stratégies de radiodiffusion à Lubumbashi**
- > RDC : **Médias pour enfants : un nouveau réseau à Kananga**
- > Rwanda : **Présentation du plan stratégique du HCP**
- > Tchad : **La nouvelle loi sur la presse émousse le courage des journalistes**

4. @ découvrir, à lire

- > www.journalisteafricain.com
- > **Nouvelle version du Guide du Cyberblogueur**
- > **Etude sur la pratique journalistique au Rwanda**
- > **Le Rapport de PEN**

5. Agenda

- > **Metropolis TV recherche des journalistes/cinéastes**
- > RDC : **l'UNPC convoque un congrès électif pour juin**
- > RDC : **la Synergie femmes de médias organise le 2^{ième} salon de la femme**
- > **Appel à propositions sur l'impact du changement climatique**

6. Les nouvelles de l'Institut Panos Paris

- > Rwanda : **Décès de notre animatrice régionale**
- > Burundi : **Atelier régional pour un monitoring sur le Vih/Sida**
- > RDC : **Atelier de reportages conjoints**
- > RDC : **Une synergie médias – société civile pour le suivi de la conférence de Goma**

1. Nouveautés

> Cameroun : Nouvel espace d'opinions

Un nouvel hebdomadaire est apparu dans les kiosques le 6 février 2008 intitulé *Idées et Débats*. Ayant pour slogan "la parole au peuple", il consacre la quasi-totalité de ses 16 pages à des tribunes libres où les lecteurs s'expriment sur l'actualité. Cet hebdo, dont le directeur de publication est Thierry Gervais Gango, se présente comme le supplément "Opinions" du magazine "Re-Création" lancé l'année dernière. Son prix de vente est de 500 Fcfa (0.76 euro).

Contact

Courriel: recreationcamer@yahoo.fr

/ JC / IPP /

> Cameroun : Un hebdo vert dans le paysage médiatique camerounais

Ecolo Santé est le titre d'un bimensuel qui a sorti sa première édition le 12 février dernier. Dirigé par Justin Aimé Fogoum, il traite dans ses 12 pages de questions de qualité, de santé et d'environnement. Son prix de vente est de 300 Fcfa (0,45 euro).

Contact

Gilbert Tchomba, rédacteur en chef
Tél.: (+237) 77 40 26 95.

/ JC / IPP /

> Cameroun : Aujourd'hui en kiosque

Intitulé *Aujourd'hui*, un nouveau bimensuel a fait son apparition dans les kiosques le 15 janvier 2008. Edité par le groupe Anagsma Communication Agency, il se propose de donner au public "les informations qu'il mérite". Paraissant à Yaoundé, il a pour directeur de publication Alphonse Eloundou. Prix: 300 FCFA (0,45 euro).

/ JC / IPP /

> RDC: Bubusa FM, la radio communautaire de la femme rurale

L'association *Samwaki* (Sauti ya mwanamke kijijini en swahili, la voix de la femme rurale, en français) a inauguré, le 8 mars 2008, sa radio *Bubusa FM* à Mugogo, une localité située à 27 kilomètres à l'ouest de la ville de Bukavu dans le territoire de Walungu. Cette station émet sur la fréquence de 98.5 Mhz grâce à un émetteur de 300 watts qui couvre un rayon de 250 kilomètres. Elle diffuse pendant la semaine, de 6 h à 9 h et de 18h à 21h. L'antenne dominicale s'étend elle de 14h jusqu'à 21h. Selon sa directrice Adeline Nsimire, *Bubusa FM* est une initiative locale et une radio communautaire de la femme rurale. «*Nous comptons contribuer à sa promotion en lui donnant accès à l'information pour renforcer ses capacités. 60 % de nos émissions sont diffusées en langue locale shi, le reste étant en swahili et en français*», confirme t-elle. *Bubusa*, en shi, désigne un cri utilisé exclusivement par les femmes pour se réveiller mutuellement afin d'aller au champ, chercher le bois de chauffe ou accompagner un mariage.

Contact

Adeline Nsimire, Directrice de *Bubusa FM*
Tél. : (+243) 814 740 077
Courriel : radiofemmesrurales@yahoo.fr

/ DM / IPP /

2. Focus

> Congo Brazzaville : Un pluralisme sans diversité ?

Le paysage médiatique congolais jouit, si on s'en tient aux chiffres, d'un pluralisme indéniable. Il existe, à ce jour, selon les données officielles de l'instance de régulation de la communication (le CSLC : Conseil supérieur de la liberté de communication), 54 journaux (dont 13 paraissant plus ou moins régulièrement), 24 stations de radiodiffusion privées (communautaires, associatives, commerciales et confessionnelles), 14 chaînes de télévision privées et un service public des médias comprenant un journal hebdomadaire, trois radios publiques (plus 7 stations départementales) et une télévision nationale (avec 7 antennes départementales). S'y ajoutent, pour Brazzaville, deux radios internationales émettant en FM (RFI et Africa n°1) et la plupart des 49 télévisions et des 29 radios kinoises qui sont captées au-delà du fleuve.

La pluralité est donc indéniable, au sens étymologique du terme : une multiplicité de voix co-existent dans l'espace médiatique congolais. Mais cette multiplicité conduit-elle à une véritable « diversité », si « divers » signifie « qui présente plusieurs faces, plusieurs côtés, plusieurs apparences » ? A la réflexion, le ton est plutôt monocorde...

La situation des médias congolais est paradoxale : la liberté de la presse peut être qualifiée de « totale » et une première lecture des journaux congolais peut laisser croire qu'« *il n'y a pas de sujets tabous au Congo* », comme l'affirme un document de la FESYTRAC (Fédération syndicale des travailleurs de la communication) (1). Pourtant, le CSLC ne peut que constater, dans une note de bilan datée de février 2008, « *l'absence de débats contradictoires sur les questions d'intérêt national ; la tendance à couvrir plus les activités politiques posant ainsi le problème de la diversité de l'information diffusée (...); le traitement inégal des activités des partis politiques ; le refus de diffuser, au profit des auditeurs et des téléspectateurs, certains informations.* » (2) Quelque chose « manque » donc dans le paysage médiatique congolais, ce qui explique sans doute le succès fulgurant des sites de l'opposition politique en exil qui, depuis l'extérieur, fournissent une information très critique et

virulente envers le régime en place. La comparaison avec les débats qui se jouent dans la diaspora démontre bien que « *la liberté n'est pas si libre dans le pays* », comme le souligne un Directeur de publication.

Pourtant, la loi sur la presse de 2001 a dépenalisée partiellement les délits de presse (les peines d'emprisonnement ne peuvent plus être prononcées qu'en cas de récidive) et il n'y a plus aucun journaliste en prison depuis 2002. Il semblerait donc que ce soit, plus que les menaces directes, une autocensure généralisée qui conduise à ce paradoxe d'une presse à la fois « totalement libre » et si peu diversifiée.

Cette autocensure s'explique pour des raisons essentiellement économiques, mais aussi politiques et historiques. D'une part, 90% des journalistes congolais sont des fonctionnaires, ce qui freine leur capacité critique. Hormis le personnel de *La Semaine africaine* (le bi-hebdomadaire d'informations générales de la Commission épiscopale) et des *Dépêches de Brazzaville* (quotidien privé très pro-gouvernemental), les professionnels des médias privés sont, soit des agents de l'Etat, soit des jeunes diplômés sans emploi qui veulent à tout pris éviter de tomber dans le « chômage » et qui ne rêvent que de leur intégration à la fonction publique. Du côté des médias publics, les nominations des directeurs généraux sont strictement politiques, ce qui encourage une gestion prudente, sans ouverture vers l'opposition politique. Comme le remarque le Président de l'OCDH (Observatoire congolais des droits de l'Homme), « *depuis 1997, il n'y a jamais eu un DG de la radio ou de la télévision nationale qui ait été muté normalement. Ils finissent toujours destitués par une note de service suite à un problème précis, alors qu'ils sont pourtant nommés par décret. Dans un tel contexte, il est normal que le suivant se tienne à carreau et fasse tout pour se maintenir le plus longtemps possible.* » D'où des médias publics timorés qui « *ne couvrent les grèves que lorsqu'elles sont terminées* », témoigne un journaliste.

L'absence de véritable diversité s'explique en outre par l'omniprésence du journalisme de « compte-rendu », couvrant des manifestations diverses, des conférences de presse ou des séminaires et réunions. Bien souvent sans salaire (hormis à *La Semaine* et aux *Dépêches*), les journalistes n'ont guère le choix que de s'adonner à ce genre d'exercice s'ils veulent survivre : la « camorra » (publi-reportage déguisé) leur permet d'arrondir leurs fins de mois difficiles. Quand les journaux sortent de la politique du compte-rendu pour se lancer dans des diatribes d'opinion (avec des dérives qui vont de la diffamation à l'injure en passant par les fausses nouvelles et l'incitation à la violence tribale), c'est souvent aussi avec une motivation financière, lorsqu'il est rentable de se changer en instrument de dénonciation ou de règlement de compte. La publicité commerciale ne peut soutenir des expériences de presse originales et diversifiées puisque les entreprises privées, annonceurs et investisseurs potentiels, sont tributaires de l'Etat pour fonctionner : sans de bonnes relations avec les autorités politiques, les affaires ne peuvent pas marcher. « *Les autorités publiques trouveront toujours le moyen de se venger d'un entrepreneur privé qui se rapprocherait d'un média qui les critique* », estime un observateur du secteur.

Enfin, dans l'audiovisuel privé, surtout développé à Pointe-Noire, les radios se multiplient anarchiquement, sans suivre les procédures officielles d'agrément, par ailleurs encore juridiquement très floues, mais elles n'offrent guère plus de diversité. Elles appartiennent soit à des opérateurs économiques, généralement proches du régime, soit à de hautes personnalités politiques. Ainsi, les télévisions privées DRTV et Force One appartiennent au Général Norbert Dabira, officier supérieur des Forces armées congolaises. Dans les villes de province, des radios, et parfois des télévisions, appartenant à des personnalités politiques locales, se déploient sans contrôle. Radio Moka dans la Likouala appartient au député Alain Moka, Radio Enyélé au ministre de l'économie forestière et de l'environnement, Henri Djombo, Radio Télé de la Nouvelle Alliance au ministre de l'enseignement technique et professionnel Pierre Michel Nguimbi, Télé Mossendjo au ministre à la présidence chargé de la réforme foncière et de la préservation du domaine public Lamy Nguele, Radio Lékana au ministre du tourisme et de l'environnement Okombi Salissa, Radio Télévision Makoua au ministre d'Etat Firmin Ayessa... Il s'agirait, selon certains, d'une conséquence de la guerre au cours de laquelle les forces politiques se sont emparées des radios rurales locales pour émettre, prenant conscience de l'importance de disposer de l'outil médiatique.

Les élections locales prochaines (prévues en 2008) et les présidentielles qui s'annoncent pour 2009 constitueront certes des occasions de mobilisation de ces multiples médias du Congo Brazzaville, ou même de création de nouveaux supports médiatiques. Toutefois il n'est pas sûr qu'une véritable diversité en découle...ni que le citoyen en sorte renforcé.

/ MSF / IPP /

(1) « Rapport sur l'Etat de la Presse en République du Congo-Brazzaville en 2007 et au début de 2008 », FESYTRAC, janvier 2008, p.1.

(2) « Régulation de la Communication et des Médias en république du Congo », Conseil Supérieur de la Liberté de Communication, février 2008

3. Vie des médias

> Cameroun : Entre dynamisme et incertitude

Le paysage de la presse écrite au Cameroun voit régulièrement naître de nouvelles publications. Presque chaque mois, au moins un nouveau titre apparaît dans les kiosques. Sur les six derniers mois, pas moins de neuf nouveaux journaux ont vu le jour. Parmi eux, deux quotidiens (*Le Jour* en septembre 2007 et *Trinité* en janvier 2008), trois hebdomadaires (*La Bible du Football* en octobre 2007, *Ndamba* en janvier 2008 et *Idées et Débats* en février 2008), deux bimensuels (*Ecolo Santé* et *Aujourd'hui* en février 2008) et un mensuel (*Princesse Magazine* en novembre 2007). Ce dynamisme dans la création de médias s'explique notamment par des facilités administratives en vigueur depuis 1990: une déclaration à la préfecture du lieu où le journal a son siège suffit, trois jours de silence de cette autorité valant accord. Mais qu'advient-il par la suite de toutes ces nouvelles publications? Au Cameroun, comme dans les autres pays d'Afrique centrale, exister pour un journal n'est pas nécessairement synonyme de parution régulière. S'il faut attendre quelques mois pour apprécier la régularité des nouveaux bimensuels, on peut d'ores et déjà souligner que seuls quelques-uns de ces journaux fraîchement créés ont jusqu'ici respectés tous leurs rendez-vous. C'est le cas par exemple du quotidien *Le Jour* et de l'hebdomadaire *Ndamba*. Quant aux autres, ils paraissent généralement lorsque les moyens le permettent. La situation est telle que des quelque 1300 journaux officiellement recensés en 2000, moins d'une vingtaine respectaient leur périodicité. Si ces données ont certainement évolué depuis lors, on peut raisonnablement imaginer que ces proportions sont restées identiques. Les intentions qui sont à la base même de la création de ces journaux, portée plus sur des opportunités financières que par la mission d'informer, expliquent pour beaucoup cette situation. La profession est vue par certains comme une possibilité de pression, voire de chantage et de corruption sur des hautes personnalités. C'est également une façon d'avoir accès à l'aide publique à la communication privée, aux attributions tellement floues que les professionnels bien attentionnés préfèrent la boudier.

C'est ainsi qu'un nombre significatif de journaux sportifs ne sortent de l'ombre qu'à l'approche de grandes compétitions de football comme la Coupe du monde ou la Coupe d'Afrique des nations ou lors des Jeux Olympiques, car à cette occasion le ministère des Sports prend en charge des journalistes de la presse privée, per diem compris. Beaucoup parmi les titres inconstants qui dépeignent le paysage de la presse camerounaise sont financés par de hauts responsables eux-mêmes qui s'en servent le moment venu pour discréditer leurs rivaux politiques.

/ JC / IPP /

> Cameroun : Des auspices de mauvais augure

Le Cameroun a connu un sombre début d'année 2008 par les atteintes à la liberté de la presse qu'on a pu y dénombrer. Des interpellations, arrestations, menaces à l'endroit de journalistes et fermetures de radios et télévision ont jalonné l'actualité récente de la presse dans le pays. Tout a commencé par l'interpellation de deux journalistes du trihebdomadaire *Le Front*, dont le directeur de publication, Jean Bosco Talla. Les deux hommes enquêtaient sur les fortunes de certains hauts dignitaires du régime. Ils ont été détenus et entendus sur procès verbal avant d'être relâchés. Le 3 mars dernier, Jacques Blaise Mvié, le directeur de publication de l'hebdomadaire *La Nouvelle Presse* était arrêté, au lendemain de la publication par son journal d'un article dans lequel le ministre de la Défense est cité parmi les « apprentis sorciers » que le chef de l'Etat a désigné comme instigateurs des troubles sociaux que le pays a connus entre le 23 et le 29 février dernier. Des troubles qui ont paralysé la parution des journaux pendant cette période, la circulation étant bloquée, empêchant tout le monde (imprimeurs et distributeurs compris) de rejoindre son poste de travail. A ce triste tableau s'ajoutent les menaces reçues par d'autres journalistes pendant ces troubles sociaux, à l'instar de Polycarpe Essomba, le correspondant de RFI à Douala, pour avoir régulièrement rendu compte des événements.

Ces tensions sociales avaient commencé deux jours après la fermeture, le 21 février, de la chaîne de télévision *Equinoxe TV*, basée à Douala, sur décision du ministre de la Communication, Jean Pierre Biyiti Bi Essam. Ce dernier reproche à cette chaîne de fonctionner illégalement, c'est-à-dire sans avoir versé la caution de 100 millions de Fcfa (152 450 euros) exigée par la loi, qui conditionne la délivrance d'une licence d'exploitation. La plupart des observateurs y voient cependant une décision politique. D'une part parce que cette situation, vu la somme élevée que représente cette caution, concerne d'autres médias qui ne sont pas inquiétés. D'autre part: avec ses couvertures répétées des malaises sociaux et ses débats sur des sujets sensibles comme le projet de modification de la constitution pour permettre au chef de l'Etat de se représenter à l'élection de 2011, *Equinoxe TV* n'était pas bien vue par les autorités. Toujours est-il que le lendemain 22 février, le gouverneur de la province du Littoral envoyait des policiers fermer aussi *Radio Equinoxe* principale radio privée de Douala appartenant au même groupe que *Equinoxe TV*. Quatre jours plus tard, c'était au tour de *Magic FM*, l'une des principales chaînes privées de Yaoundé, de recevoir la visite des forces de l'ordre. Celles-ci ont saccagé le matériel d'émission et sont reparties avec certains appareils essentiels. Depuis, la chaîne est muette... Le Syndicat national des journalistes du Cameroun a dénoncé ces multiples atteintes.

/ JC / IPP /

> Burundi : Menaces sur les médias

Au mois de janvier 2008, le porte-parole du parti présidentiel, le Conseil national pour la défense de la démocratie (Cnodd-Fdd), avait comparé la Radio publique africaine (RPA), une des radios privées burundaises, à la rwandaise Radiotélévision libre des mille collines (RTLML) qui a joué un rôle particulièrement négatif dans le déclenchement et le déroulement du génocide de 1994 au Rwanda, et emporté entre 800 mille et un million de victimes. Cette comparaison injuste et provocante avait suscité l'indignation, de la totalité des organisations de professionnels des médias. C'est pourquoi l'Association burundaise des journalistes, l'Observatoire de la presse burundaise, l'Association des femmes journalistes, l'Association burundaise des radiodiffuseurs ainsi que la Maison de la presse s'étaient réunies pour déclarer leur condamnation commune de tels propos, d'autant plus qu'ils émanaient du porte-parole du parti au pouvoir.

A cette époque, la RPA diffusait depuis quelques jours des informations faisant état d'attentats en préparation contre des opposants bien ciblés. Ces craintes se sont concrétisées dans la soirée du 8 mars 2008 avec le lancement de grenades sur les domiciles de quatre parlementaires de l'opposition bien connus, dont l'ancienne numéro 3 du pouvoir exécutif et ancienne 2^{ème} vice-présidente de l'Assemblée nationale, Mme Alice Nzomukunda, récemment limogée du Cnodd-Fdd et du bureau de l'Assemblée nationale.

La comparaison de la RPA à la RTLML semblait destinée, dans l'esprit de son instigateur, à soulever la population contre les professionnels des médias en général et les journalistes de cette radio en particulier, car la seule évocation de RTLML donne des frissons au Burundi.

/ ET / IPP /

> Burundi : Séminaire de formation des journalistes burundais et rwandais sur les instances de régulation et d'autorégulation

Du 9 au 13 mars 2008, s'est tenu à la Maison de la presse de Bujumbura un atelier mixte regroupant des journalistes burundais et rwandais qui a porté sur les instances de régulation et d'autorégulation, leur rôle et fonctionnement. La formation était assurée par deux experts internationaux spécialistes en la matière, l'un du Burkina Faso, Victor Sanou et l'autre de Côte d'Ivoire, André Ovohi. Les thèmes abordés portaient sur les modèles de régulation en Afrique et sur les modes d'intervention des instances de régulation et d'autorégulation. Au cours des cinq jours qu'aura duré la formation, les journalistes burundais et rwandais ont passé en revue les modes d'intervention des instances de régulation et d'autorégulation en période normale et pendant les élections sur le continent africain. A l'issue de l'atelier, les participants ont décidé de créer un cadre de collaboration pour l'acquisition du monitoring des médias à travers les instances de régulation et d'autorégulation. Ils ont également échangé sur les procédures de dépôt des plaintes auprès des instances habilitées ainsi que sur la manière de procéder à l'instruction des dossiers.

/ ET / IPP /

> Burundi : Plus d'indépendance pour le CNC

Après la promulgation d'une nouvelle loi organique par le président de la République le 27 septembre 2007, les nouveaux membres du Conseil national de la communication (Cnc) sont entrés en fonction au mois de février 2008. C'est la première fois que le Cnc est régi par une telle loi, dont le contenu est rassurant quant à l'indépendance de cet organe, a estimé la nouvelle présidente, Mme Vestine Nahimana.

D'une part, l'Etat a mis à sa disposition un budget annuel de fonctionnement de 100 millions de francs burundais, soit l'équivalent de plus ou moins 80.000 euros. Bien qu'insuffisant, ce montant constitue une nette amélioration par rapport aux comités précédents du Cnc quasiment dénués de moyens propres. D'autre part, le fait que le conseil soit régi par une loi promulguée par la présidence de la République lui confère des prérogatives qu'il n'avait pas auparavant, notamment celles de prendre des décisions sans se référer au ministère de la communication.

Enfin, le directoire, composé de cinq membres, travaillera à temps plein pour le Cnc alors que les membres des comités précédents, y compris le président, étaient des fonctionnaires de l'Etat ayant d'autres attributions. Ils disposaient ainsi de peu de temps pour s'occuper du Cnc. Il est à noter que dans ses priorités, la nouvelle présidente souhaite la réactivation de l'ancienne école de journalisme supprimée en 1990. En attendant, elle a déjà mis sur pied une commission chargée de la formation professionnelle dont la mission première sera de trouver les supports nécessaires pour que les professionnels des médias améliorent leurs connaissances.

/ ET / IPP /

> Gabon : Deux journaux suspendus par le CNC

Le Conseil national de la communication (CNC), l'organe de régulation des médias au Gabon, a suspendu le 13 mars et le 18 mars deux journaux privés pour diffamation et pour avoir repris un article du quotidien français *Le Monde* du 31 janvier 2008 portant sur les biens immobiliers en France du président gabonais, Omar Bongo Ondimba.

Le journal *Tendance Gabon* a été frappé de trois mois d'interdiction de paraître pour avoir repris cet article. Le CNC a estimé que le journal avait fauté en ne citant pas la source de l'article, et s'était ainsi rendu coupable de 'plagiat'. Le journal avait également diffusé un éditorial qui critiquait les décisions inéquitables du CNC, qui laisse paraître certaines publications outrancières et injurieuses parce que 'protégées' par certaines personnalités, tandis qu'il sanctionne au nom de la déontologie d'autres publications qui ne bénéficient pas des mêmes protections. Le gouvernement gabonais a qualifié de "cabale" la diffusion par les chaînes de télévision publiques françaises d'un reportage consacré lui aussi aux biens immobiliers que le président gabonais posséderait en France. L'organe de régulation a aussi décidé de suspendre pour une durée indéterminée le journal *Croissance saine environnement* pour diffamation à l'endroit du directeur général de la Caisse nationale de sécurité sociale, Antoine Yalanzèle. Le CNC exige, pour lever la mesure d'interdiction, que le directeur de publication de ce journal apporte la preuve de ses accusations à l'endroit de M. Yalanzèle. C'est la première fois depuis sa mise en place en 1991 que le CNC sanctionne deux journaux en l'espace d'une semaine.

/ IM / IPP /

> RDC : Des journalistes formés au reportage sur les droits humains

Des journalistes de Kinshasa ont suivi, du 27 au 29 février 2008, un séminaire de formation relatif au reportage sur les droits humains. La formation a été assurée grâce à l'appui de Journalistes pour les droits humains (JDH), un organisme de droit canadien qui réalise un travail d'appui à la formation des journalistes dans ce domaine. Le but de cette organisation est d'*'améliorer la capacité des médias à couvrir de façon efficace les questions relevant des droits humains, à faire pression sur ceux qui les enfreignent et à redonner du pouvoir aux victimes pour leur permettre de se défendre'*, et pour ce faire de travailler avec les médias locaux. JDH, qui vient de s'installer en RDC, prévoit d'autres modules de formation en avril. Cette série de formations devrait culminer avec l'organisation d'un concours axé sur des reportages ayant trait à la problématique des droits de l'Homme.

Infos

Obul'Okwess, directeur régional RDC

Courriel : kinshasa@jdh.ca

Tél.: +243 (0)816568516

<http://www.jhr.ca/fr/>

/ FB / IPP /

> RDC : La HAM reprend du service

Après une léthargie de près d'une année, la Haute autorité des médias (HAM) a repris du service après avoir obtenu un avis favorable de la Cour suprême de justice. La haute cour l'autorise ainsi à fonctionner jusqu'à l'installation effective du Conseil supérieur de l'audiovisuel et de la communication (CSAC), la nouvelle instance de régulation des médias dont la loi organique est programmée pour examen au Parlement. La préoccupation première de la HAM est de restaurer son autorité dans le secteur des médias audiovisuels notamment, où règne une grande confusion. La HAM devrait également régler, avec l'instance de régulation du Congo Brazzaville, la question de la distribution des fréquences entre les deux pays, des chaînes de radio et de télévision de Kinshasa ayant occupé des fréquences réservées au Congo Brazzaville.

/ FB / IPP /

> RDC : Le Rateco forme les techniciens des stations membres en Ntic

Le Réseau des radios et télévisions communautaires de l'est de la République démocratique du Congo (Rateco) a formé, à Bukavu, du 10 au 14 mars, dix techniciens de ses stations membres en nouvelles technologies de l'information et de la communication (Ntic). Les participants provenaient de quatre provinces (Maniema, Nord-Kivu, Orientale et Sud-Kivu). Richard Bunani du centre informatique Bilima et Emmanuel Basema leur ont appris les notions de base de l'informatique, le traitement

numérique des sons sur le logiciel Cool Edit Pro, la maintenance des appareils de studio et des émetteurs. Huit ordinateurs étaient disponibles pour les exercices pratiques. « *Nous allons améliorer la qualité de diffusion dans nos stations respectives. La session ayant été courte, nous espérons que le Rateco en organisera vite une autre pour approfondir nos connaissances* », a déclaré Sudi Omar Bongo de « Sauti ya mkaaji » de Kasongo au nom de ses collègues participants. L'organisation néerlandaise Niza a appuyé cet atelier de formation.

Contact

Kizito Mushizi, Coordinateur du Rateco
Tél. : (+243) 815 196 863, (+243) 997 708 810, (+243) 853 717 895
Courriel : ratecordc@hotmail.com

/ DM / IPP /

> RDC : Atelier sur le journalisme responsable à Kisangani

Quinze journalistes des radios partenaires du Centre lokole, de l'ONG Search for common ground ont suivi à Kisangani du 5 au 8 mars 2008 une formation axée sur le journalisme responsable et la construction de la paix.

Les participants à cette formation se sont imprégnés de différents genres journalistiques et notamment l'interview, le magazine, la table ronde, le débat, le reportage en vue d'encourager la culture du dialogue et de la bonne gouvernance dans la société congolaise. Au terme de cette formation, les journalistes ont produit une émission conjointe dans le cadre de la synergie des radios suivantes : l'antenne locale de la RTNC, Radiotélévision nationale congolaise, la RTA, Radiotele Amani et la Radio Mwangaza. Cette émission, qui traite de l'opportunité de l'organisation en RDC des élections urbaines, municipales et locales, a mis autour d'une même table un membre de l'opposition politique, de la société civile et du pouvoir. La population s'est jointe à ce débat grâce via des appels téléphoniques en studio. L'émission est actuellement rediffusée sur les ondes des différentes radios partenaires du Centre lokole. Animée par Aloys Niyoyeta du Centre lokole, cette formation a bénéficié d'un appui financier de l'Usaid, de DFID (coopération britannique) et de Sida.

Contact

Aloys Niyoyeta
Tél. + 243 81 92 28 018

/ FN / IPP /

> RDC : Atelier sur les stratégies de radiodiffusion à Lubumbashi

Un atelier sur les stratégies de développement de la radiodiffusion en RDC a été organisé le jeudi 6 mars dernier au centre catholique Emmaüs de Lubumbashi, avec l'appui des agences des Nations unies, sous la supervision de Me Marie José Mikaba, secrétaire générale au ministère de la Communication et Media du gouvernement central de la RDC.

Les participants à ces travaux, une trentaine, dont les professionnels des médias et délégués des diverses associations de la société civile, ont procédé à l'analyse d'une étude sur l'état des lieux de la radiodiffusion au Katanga, initiée par le gouvernement en vue de l'élaboration d'un programme national de la communication. Ils ont formulé des recommandations en invitant le gouvernement à soutenir les chaînes de radiodiffusion par l'aide directe et indirecte à la presse et l'implantation de nouvelles chaînes de radiodiffusion dans les milieux non desservis par les radiodiffusions actuelles dans la province. Des recommandations s'adressaient également aux promoteurs des chaînes de radiodiffusion afin qu'ils améliorent les conditions de travail des journalistes.

/ FS / IPP /

> RDC : Médias pour enfants : un nouveau réseau à Kananga

Les journalistes et animateurs des programmes sur les droits de l'enfant ont mis en place, le 3 mars 2008 à Kananga, dans la province du Kasai occidental, un réseau dénommé "Médias pour enfants". "Notre mission principale consiste à promouvoir et protéger les Droits de l'enfant à travers les médias"; a déclaré monsieur Timothé Badibanga, coordinateur de ce réseau. Selon lui, ce réseau a été créé à l'initiative du Bureau catholique international pour enfant, le BICE, une ONG internationale de droit français qui œuvre dans la défense des droits de l'enfant, qui a promis de doter la structure des équipements et autres moyens financiers nécessaires pour son bon fonctionnement.

Contact

Tél.: (+243) 0816037179

/ IM / IPP /

> Rwanda : Présentation du plan stratégique du HCP

Le Haut conseil de la presse (HCP) a présenté, en date du 3 mars 2008, son plan stratégique qui couvrira la période 2008-2012. Les orientations stratégiques de cet organe de régulation des médias durant les cinq prochaines années sont entre autres : garantir la liberté de la presse, instaurer un système durable de régulation des médias, développer les capacités du HCP et promouvoir le professionnalisme et le développement des médias au Rwanda. Le budget d'exécution de ce plan stratégique devrait s'élever chaque année à environ 900 millions de francs rwandais (l'équivalent de 1 651 375 \$). Le HCP a signé avec le PNUD (Programme des Nations Unies pour le développement) et le DFID (Département britannique pour le développement international) un accord sur trois ans de 1,5 millions de dollars américains visant l'exécution de ce plan stratégique. L'organe de régulation démarre cette nouvelle phase au moment où certains responsables des médias le critiquent pour le problème des dossiers litigieux en suspens auxquels le HCP n'a pas pu trouver de solutions. Il s'agit notamment de journalistes qui se plaignent de harcèlement de la part de la police, mais aussi de citoyens qui accusent les journalistes de calomnie.

Concernant toujours le HCP, l'on signalera que les journalistes rwandais de la presse privée ont procédé, le 1er mars 2008, à l'élection de deux personnes qui doivent y faire leur entrée. Ont été élus Monsieur Kabagambe, directeur de publication du journal *The New Times* et l'Abbé Nkusi, directeur du journal *Kinyamateka*. Ils remplacent respectivement l'Abbé Dominique Karekezi et Mr Nahayo qui ont dernièrement démissionné de leurs fonctions. Les noms de ceux qui ont été élus seront soumis au Conseil des ministres qui nomme et révoque les membres du HCP sur proposition du Ministre ayant l'Information dans ses attributions.

/ VN / IPP /

> Tchad : La nouvelle loi sur la presse émousse le courage des journalistes

Alors que des promesses avaient été faites par le gouvernement d'une réforme de la loi sur la presse dans un sens plus libéral et que des recommandations faites par les professions parlaient d'une dépénalisation des délits de presse, une ordonnance du 20 février 2008 portant sur le régime de la presse prend la direction opposée et a suscité de nombreuses indignations, tant du côté des organisations professionnelles de la communication que de celui d'autres corporations. La dernière en date est celle du directeur exécutif du Comité de protection des journalistes (CPJ). C'est ainsi que le 3 mars 2008, il a adressé une lettre au président tchadien Idriss Déby pour lui manifester son désaccord et son inquiétude face à ce qu'on est tenté de qualifier de dérive du pouvoir. « *Nous vous écrivons, précise le directeur exécutif du CPJ, pour exprimer notre inquiétude à propos des restrictions croissantes à l'encontre de la presse indépendante tchadienne, jadis dynamique, particulièrement suivant l'assaut meurtrier des rebelles sur la capitale, N'Djaména, en début février* ». Dans certaines dispositions de cette loi jugées liberticides, se retrouvent notamment des peines de prison pouvant aller jusqu'à 3 ans pour "publications de fausses nouvelles" et "diffamation" et de 5 ans pour "offense au président de la République". La création d'un journal nécessite désormais une déclaration de parution au parquet et au Haut Conseil de la Communication (HCC), quand une simple déclaration au ministère du Commerce suffisait auparavant (article 15). Un diplôme universitaire ne permet plus de diriger un journal. Le directeur de la publication et le rédacteur en chef d'une publication doivent impérativement être des professionnels de la communication, autrement dit être diplômés d'une école de journalisme (article 17). « *Nous vous appelons ainsi à user de toute votre influence, poursuit le directeur du CPJ dans sa lettre adressée au Président, afin de mettre un terme à une tendance de censure préalable des médias depuis 2006 et à une série d'entraves à la liberté de la presse, notamment l'instauration de délits de presse inédits, et la fermeture de la station de radio activiste FM Liberté... [...] nous craignons que ces restrictions pénalisent le journalisme indépendant ou critique et portent gravement atteinte aux acquis démocratiques du Tchad*". La lettre dont est tiré cet extrait est un soutien très attendu des journalistes tchadiens face à une nouvelle loi sur le régime de la presse très répressive, rendue publique le 20 février 2008 par une ordonnance du président de la république.

/ LG / IPP /

4. @ découvrir, à lire

> www.journalisteafricain.com

www.journalisteafricain.com, est un portail principalement destiné aux journalistes africains, mais également à tous ceux qui s'intéressent au journalisme sur le continent. Il a été conçu par Michel Essougou, journaliste camerounais résidant en suisse, correspondant de Radio France Internationale à Genève. Le site rassemble des outils et des ressources utiles pour les journalistes dans l'exercice de leur métier au quotidien: un rappel des règles déontologiques de base qui régissent le métier, mais aussi des aspects très pratiques qui se retrouvent sous forme de fiches téléchargeables (comment bien préparer une interview, recouper ses sources, réaliser un portrait ou un reportage, etc). Un kiosque virtuel fait l'annonce des dernières parutions intéressantes. Un espace 'actu du journalisme' reprend également des infos qui annoncent des bourses, formations, offres d'emploi, concours, annonces et recensions. Sont également postées sur ce site des alertes sur la liberté de la presse. Le premier numéro des 'Cahiers africains du journalisme', qui développent une analyse des médias, est également disponible sur ce site. Un lien vers un blog permet au lecteur de réagir au contenu du site. De nombreux liens vers des sites d'informations africaines et de médias africains sont également présents.

> Nouvelle version du Guide du Cyberblogueur

A l'occasion de la Journée pour la liberté sur Internet, Reporters sans frontières met à la disposition des blogueurs une nouvelle version de son "Guide pratique du blogueur et du cyberdissident". Ce guide fournit des outils et des astuces pour créer son blog, le mettre à jour et figurer parmi les pages les plus consultées des moteurs de recherche. Il propose des explications claires sur le "blogging" à tous ceux dont la liberté d'expression est restreinte sur le Web. Il montre également comment déjouer les mesures de censure imposées par certains gouvernements au travers d'un "cas pratique" qui apprend à utiliser le logiciel de contournement de la censure Tor. Les dirigeants des pays autoritaires se méfient de plus en plus de ces hommes et ces femmes qui, sans être officiellement journalistes, publient des informations. Pire, ils abordent souvent des sujets sensibles que les médias désormais qualifiés de "traditionnels" n'osent pas traiter. Les blogs sont devenus, dans certains pays, une nouvelle source d'informations. C'est pour la préserver que Reporters sans frontières a actualisé son Guide.

Le guide peut être téléchargé depuis le site de RSF (fichier PDF - 2.2 Mo) www.rsf.org

Source: Reporters sans frontières

> Etude sur la pratique journalistique au Rwanda

Le rapport que la Ligue pour les droits de la personne dans les Grands Lacs a consacré l'an dernier à la pratique journalistique des confrères rwandais est intéressante, parce qu'elle aborde des aspects rarement traités. Au-delà des questions classiques liées à la liberté de la presse ou des contraintes économiques qui pèsent sur la profession, c'est ici l'interaction entre ce contexte et la démarche individuelle des confrères qui est mise en évidence par Moussa Sawadogo, journaliste burkinabé auteur du rapport. Le journaliste intériorise ces contraintes, qui influencent sa production. La peur, l'interdiction d'aborder des

données qui peuvent aiguïser les divisions, le fait que les journalistes ont eux-mêmes une identité, une appartenance... entraînent des manières de travailler différenciées, qui sont expliquées dans ce rapport sans jamais faire l'objet d'un jugement de valeur. L'exigence sans cesse répétée d'une bonne formation transpire de ces lignes, alors pourtant que de nombreuses initiatives ont déjà été prises dans ce domaine. Signe, peut-être, qu'elles ne touchent pas à l'essentiel pour aider les médias à définir leur mission sociale.

Etude sur la pratique journalistique au Rwanda et la question de la mission sociale des journalistes, Ligue des droits de la personne dans les Grands Lacs, Kigali, 2007.

> Le Rapport de PEN

Le dernier rapport du Comité des écrivains en prison de PEN International, l'association mondiale d'écrivains, examine les lois sur la diffamation criminelle qui répriment la liberté de la presse en Afrique. L'objectif : abroger les lois qui condamnent la diffamation, les injures et la calomnie. PEN considère ces lois comme un instrument pour harceler et contrôler les journalistes, particulièrement lorsque le gouvernement se sent sous pression, à l'approche d'élections par exemple. PEN souligne que « toutes les affaires de diffamation criminelle, sans exception, concernent des journalistes qui ont critiqué l'état ou de puissantes personnalités, et/ou qui ont enquêté ou exposé des affaires de corruption, et d'autres irrégularités ». Le rapport s'attarde sur quatre pays africains, dont la République Démocratique du Congo, où au moins huit journalistes ont été accusés de diffamation entre juin et novembre 2007. Le rapport fait également le point sur le mouvement africain qui exige l'abolition des lois sur la diffamation criminelle.

Télécharger le rapport

<http://www.internationalpen.org.uk/index.php?pid=33&aid=745&query=DIFFAMATION>

5. Agenda

> Metropolis TV recherche des journalistes/cinéastes

L'agence néerlandaise de financement humaniste Hivos, ainsi que la Télévision NPRO, basée aux Pays-Bas, recherchent de jeunes journalistes et cinéastes de talent pour contribuer à la création d'un réseau mondial de correspondants pour un nouveau projet multimédias, *Metropolis TV*.

Metropolis TV radiodiffusera des émissions de télévision hebdomadaires et tiendra un site web de vidéo sur les affaires dans le monde, petites et grandes. De New York à Kinshasa et de Tokyo à Calcutta, les correspondants donneront des aperçus uniques de leur vie, de leur pays, de leurs nouvelles et de leur mode de vie. Les cinéastes et les journalistes apporteront une à quatre nouvelles par mois sur des événements survenus dans leur pays. Ils doivent démontrer des compétences avérées en recherche, en tournage et en montage, avoir beaucoup d'idées et de contacts locaux, ainsi que l'accès à de l'équipement dans leur pays.

Contact et infos

Courriel : metropolis@vpro.nl ou timbuktu@vpro.nl

Web: <http://tinyurl.com/3cj5ez>

> RDC : l'UNPC convoque un congrès électif pour juin

Le bureau directeur de l'Union nationale de la presse congolaise convoque un congrès électif qui devrait avoir lieu du 10 au 12 juin prochain. Il devrait permettre le renouvellement du comité directeur ainsi que des commissions permanentes de l'Union. Il mettrait ainsi fin au conflit qui oppose, depuis 2006, le comité directeur à l'ancien président, M. Kabeya Pindi Pasi, suspendu puis radié de la corporation, pour "détournement" des aides octroyées à l'Union par certains partenaires étrangers dont l'OIF, le Gret et NIZA. Selon madame Chantal Kanyimbo, la présidente de l'UNPC, le budget total pour la tenue de ce congrès s'élève à 260.000 dollars américains. Selon la même source, ce congrès connaîtra la participation de 200 personnes. Notons que le dernier congrès s'était tenu à Kinshasa en mars 2004.

/ IM / IPP /

> RDC : la Synergie femmes de médias organise le 2^{ième} salon de la femme

La Synergie Femmes de médias regroupant l'Association de la presse féminine et l'Union congolaise des femmes des médias (Ucofem) organise, avec le concours du réseau *Femmed Wommed*, le 15 mai prochain, le 2^{ème} salon de la femme. A travers des expositions et des débats, les organisatrices entendent mettre en exergue le travail des femmes dans les médias. Le salon a également pour but de faire découvrir le travail des associations et des PME dirigées par les femmes congolaises, de valoriser l'image de la femme et de promouvoir l'approche genre dans les médias. Le 1^{er} salon de la femme s'était tenu en août 2004.

/ FB / IPP /

> Appel à propositions sur l'impact du changement climatique

Dans le cadre d'un séminaire international que le CTA (Centre technique agricole) organise sur les implications des changements climatiques pour une production agricole durable, le centre fait appel à la candidature de journalistes issus des pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP) afin qu'ils collectent des histoires et perspectives locales. Les journalistes sont appelés à envoyer de courtes présentations (250 mots max.) des sujets qu'ils se proposent de traiter quand aux implications locales du changement climatique en terme de production agricole. 15 propositions seront retenues afin d'être

développées et rémunérées pour ce faire. Les auteurs des deux meilleures contributions seront invités à participer au séminaire international qui se tiendra à la fin octobre 2008. Les propositions sont à envoyer pour le 21 avril au plus tard, avec une brève description du candidat qui prouve une expérience journalistique, ainsi qu'une garantie de publication dans un média local.

Infos

Courriel: bel@cta.int

Web: <http://ctaseminar2008.cta.int/>

6. Les nouvelles de l'Institut Panos Paris

> Rwanda : Décès de notre animatrice régionale

C'est avec la plus vive douleur, que nous vous faisons part du décès de notre animatrice régionale au Rwanda, Elise Nimugire survenu le 17 mars 2008. Toute l'équipe de l'Institut Panos Paris s'associe à la famille et aux proches d'Elise Nimugire dans cette terrible épreuve.

> Burundi : Atelier régional pour un monitoring sur le Vih/Sida

Un atelier régional portant sur le monitoring des médias concernant le Vih/Sida s'est déroulé à Bujumbura du 17 au 20 mars 2008, regroupant 6 journalistes du Burundi, 3 de la RDC et 3 du Rwanda, qui fait suite à une rencontre du même type qui s'était tenue à Kigali en mars 2007. L'animateur principal de cette rencontre était Tidiane Kassé consultant international de nationalité sénégalaise spécialisé dans le monitoring du Vih/Sida.

Les participants à cet atelier ont d'abord convenus d'élaborer une méthodologie de travail sur le monitoring, afin de dégager un certain nombre de blocs thématiques au sein desquels ils ont échangé sur la stigmatisation et la discrimination des personnes vivant avec cette épidémie, sur les principes pour une information de qualité sur la maladie. Les activités se déroulaient tantôt en plénière, tantôt en sous-commissions pour les travaux en groupes. Elles se sont clôturées par une évaluation jugée globalement positive. Plus précisément, la compréhension et l'assimilation de la méthodologie ont été jugées très satisfaisantes. Cette rencontre de Bujumbura organisée par l'Institut Panos Paris faisait suite à celle de Kigali tenue en mars 2007.

/ ET / IPP /

> RDC : Atelier de reportages conjoints

L'Institut Panos Paris (IPP) a organisé du 10 au 15 mars 2008 à Kisangani, chef lieu de la Province Orientale, un atelier de reportages conjoints sur l'implication des femmes dans le processus de développement économique en RDC. Les participantes de cet atelier, dédié aux femmes, étaient des journalistes du Burundi, du Rwanda et de la RDC. Ainsi, des femmes du Burundi et du Rwanda sont intervenues par téléphone pour donner les expériences de leurs pays respectifs dans le cadre de l'implication de la femme dans le processus économique. Cet atelier a aussi permis aux journalistes de ces trois pays de promouvoir les initiatives locales en faveur de la paix et du développement de la région des grands lacs africains. Des liens de solidarité professionnelle ont été renforcés entre les participantes. Au terme de cet atelier, trois émissions sous forme de magazine ont été produites, qui mettent en exergue les initiatives des femmes congolaises, s'inspirant du contexte local de la ville de Kisangani. Afin d'organiser cet atelier, l'IPP s'est appuyé sur le pôle d'appui aux radios communautaires, le PARI, installé à Kisangani en 2005. Selon Franck Mbumba, délégué de l'IPP, la particularité de cet atelier a notamment résidé dans la sélection des candidats à la suite d'une épreuve qui déterminait leur participation. Cet atelier a été rendu possible grâce au soutien de M. Niyoyita Aloys du centre Lokole de l'ONG *Search for common ground* et de l'appui financier de la coopération suisse et de Cordaid.

/ NF / IPP /

> RDC : Une synergie médias – société civile pour le suivi de la conférence de Goma

L'Institut Panos Paris (Ipp) a organisé, en mars 2008, une synergie médias – société civile pour la bonne gouvernance sous le thème « *suivi de la conférence sur la paix, la sécurité et le développement dans les provinces du Sud-Kivu et Nord-Kivu* », tenue à Goma en janvier dernier.

Cette synergie a produit successivement trois émissions : le bilan de cette conférence (le 10 mars), le Sud-Kivu face au défi et à la mise en œuvre de ce sommet (le 15 mars), le conseil de rédaction devant déterminer incessamment le sous-thème (du 20 mars). Dix journalistes et techniciens de Bukavu réalisent ensemble ces émissions de 90 minutes qui sont diffusées, de 15h00 à 16h30, dans les studios de Radio Maendeleo et relayées directement et simultanément par six radios : Rehema, Neno la uzima, Rtn, Kahuzi de Bukavu ainsi que Mulungane de Walungu et Umoja FM de Kaziba. Les invités étaient des acteurs politiques, des animateurs de la société civile, des agents de l'administration publique. Les auditeurs intervenaient aussi dans ces débats à téléphone ouvert.

A la fin de la semaine, chaque émission était suivie d'une tribune d'expression publique (Tep) au stade de l'Ecole d'application de l'institut supérieur pédagogique dans la commune d'Ibanda (le 15 mars), au cercle récréatif de la commune d'Ibanda (le 22 mars), et au Ciné Vénus de la commune de Bagira (le 29 mars). Un plus grand nombre d'invités et le public échangeaient grâce aux porte-voix pour apporter des éléments complémentaires et éclaircir davantage l'opinion.

La coopération britannique DFID appuie financièrement des deux activités médiatiques.

Contact

Pascal Chirhalwira, chef de l'antenne de l'IPP au Kivu

Tél. : (+243) 998 765 940, (+243) 853 796 186

Courriel : pascal.chira@yahoo.fr

> Direction

Pascal Berqué, Directeur du programme *Médias pluralistes pour la paix et la démocratie*, Institut Panos Paris,
pascal.berque@panosparis.org

> Coordination et diffusion

Domitille Duplat-Saunier, Responsable du programme *Médias pluralistes pour la paix et la démocratie*, Institut Panos Paris,
domitille.duplat-saunier@panosparis.org

> Secrétariat de rédaction

66, rue Coenraets
Bruxelles - Belgique
(0)2 535.06.64 ; +32 (0)2 535.06.67 – Fax +32 (0)2 535.06.80
infosud@skynet.be
www.infosud-belgique.info



Infosud

1060
Tél. +32
Courriel :
Site web :

> Correspondants

Burundi : Edmond Toyi

Cameroun : Julien Chongwang

Centrafrique : Jules Yanganda

Congo : Annette Kouamba

Gabon : Isaak Mackanga

Guinée Équatoriale : Rodrigo Angue Nguema

République démocratique du Congo : Valère Odio (Bandundu), Michel Aveledi (Bas Congo), Gabriel-Bernard Ohanu (Equateur), Anne-Marie Kasenga (Kasaï Occidental), Innocent-Prosper Mbumba (Kasaï Oriental), Frank Baku (Kinshasa), Doudou Solol (Katanga), Dieudonné Malékéra (Sud-Kivu), Shabani Mwanaomba (Maniema), Patient Ndoole (Nord Kivu), Flory Ngongo (Province Orientale)

Rwanda : Venant Nshimyumurwa

Tchad : Laoro Gondjé

> Graphisme, mise en forme

Chantal Fitoussi, Conceptrice-réalisatrice internet
www.chantalfitoussi.net

> Contact et diffusion

Institut Panos Paris - 10, rue du Mail - 75002 Paris (France)
Tél. (331) 40 41 05 50 - Fax (331) 40 41 03 30
Email : communication@panosparis.org